



Place au Vélo à Saint-Maur

Association Loi 1901

35 bis avenue d'Arromanches 94100 St-Maur

pvsm94@gmail.com

www.mdb94.org

QUESTIONNAIRE ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

A L'ATTENTION DE

Ce questionnaire s'adresse à l'ensemble des candidats aux élections municipales 2014 de Saint-Maur-des-Fossés

Les candidats sont invités à remplir ce questionnaire et à le renvoyer par mail à pvsm94@gmail.com ou par courrier postal
avant le 15 mars 2014

Les réponses seront publiées dès réception sur le site internet de PVSM : <http://mdb94.org>

En complément de ce questionnaire, nous proposons de rencontrer chaque candidat afin d'échanger sur une politique cyclable favorisant la pratique quotidienne du vélo dans notre ville.

L'Association « Place au Vélo à Saint-Maur » (PVSM)

Fondée en juin 2005, notre association "Place au Vélo à St-Maur" agit pour la reconnaissance du vélo comme moyen de transport quotidien dans notre ville et s'emploie à sa promotion et à sa sécurisation.

PVSM se donne également comme mission d'animer des actions visant à développer la pratique du vélo en participant à la vélo-école de Créteil, avec l'organisation de balades, de bourses à vélos, de parkings à vélo gratuits lors de manifestations municipales, d'actions de prévention sur les déplacements à vélo auprès des enfants (élémentaires et collèges),...

Contacts : Monsieur Daniel Burette, Vice-Président PVSM ; Tél : 06.72.26.89.73.



POLITIQUE CYCLABLE À SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Êtes-vous favorable...

OUI

NON

POURQUOI ?

1) au développement de l'usage du vélo à Saint-Maur ?

2) à la réduction de la place de la voiture en faveur d'autres modes de mobilité ?

Exemple : Piétons, cyclistes, transports en commun

3) à la mise à disposition de PVSM d'un local pour développer une vélo-école ? et/ou ouvrir un atelier vélo ?

4) à l'aide à l'achat pour les saints-mauriens de vélos, notamment de VAE (Vélos à Assistance Electrique) ?

Déjà proposé à Paris, Fontenay-sous-bois, Sceaux, Malakoff, Nice...

5) à la mise en place d'un PDE (Plan de Déplacement Entreprise) pour la Mairie, incitant les agents de la Ville à utiliser des modes de transport alternatifs à l'automobile ?

Déjà mis en place à Montpellier, Grenoble, Agen...



CONCERTATION Êtes-vous favorable...	OUI	NON	POURQUOI ?
6) à l'implication en amont des associations, dont Place au Vélo à Saint-Maur, dans l'élaboration de tout projet d'aménagements concernant le vélo ?			
7) à une place dévolue au vélo dans l'organisation de la municipalité (adjoint délégué au vélo ou chargé de mission vélo, avec quels moyens octroyés) ?			

AMÉNAGEMENTS Êtes-vous favorable ...	OUI	NON	POURQUOI ?
8) à un balisage cycliste des itinéraires qui relient les centres d'intérêt de la ville ? <i>Déjà installé à Joinville-le-Pont, Villiers-sur-Marne, Nogent-sur-Marne ...</i> 			
9) à Saint-Maur « Ville 30 », excepté sur les grands axes qui traversent la ville ? <i>Déjà développé à Nogent-sur-Marne, Fontainebleau, Sceaux</i> 			
10) aux Doubles Sens Cyclables (DSC) qui raccourcissent les trajets et permettent d'éviter les grands axes plus à risques ? <i>Selon la réglementation les DSC sont la règle dans les zones 30, sauf disposition contraire justifiée</i> 			



AMÉNAGEMENTS Êtes-vous favorable ...	OUI	NON	POURQUOI ?
11) au « tourne à droite » (le passage cycliste au feu) avec le respect de la priorité piéton ? <i>Projet d'expérimentation en cours à St Maur aux angles du bd Rabelais et l'avenue Charles de Gaulle et de l'avenue Foch et de la place de la Louvière</i> 			
12) à la mise en place de Zone Avancée pour Cyclistes (ZAC) au feu ? <i>Améliore la visibilité du cycliste, facilite le « tourne à gauche », évite l'inhalation des gaz d'échappement, facilite la giration des poids-lourds.</i> 			
13) aux parkings à vélo sur la chaussée (transformation d'une place de parking voiture) plutôt que sur les trottoirs ? Le Plan de déplacements urbains de la région Île-de-France (PDUIF) préconise 1 place dédiée au vélo pour 40 places dédiées aux voitures, notamment dans un rayon de 800m autour des gares. 			
14) à l'extension des parkings couverts aux alentours des gares RER ? 			
15) à modifier les documents d'urbanisme pour prévoir un espace dédié au stationnement vélo dans les constructions nouvelles ?			



AMÉNAGEMENTS

Aménagements spécifiques à Saint-Maur des Fossés

Êtes-vous favorable...

16) Pont de Créteil

à un aménagement de la chaussée sous le pont de Créteil adaptée au vélo ? L'aménagement cyclable fait en 2012 est parcellaire.

à sécuriser l'intersection du boulevard du Général Giraud et du Boulevard de Créteil ? Exemple : marquage signalétique Vélo, ralentisseurs

17) Passerelle de la Pie

à l'aménagement de la passerelle pour un passage adapté à tous les types de vélos, à savoir une rampe ?

Sachant que les ponts de Bonneuil et de Créteil n'ont aucun aménagement cyclable

OUI

NON

POURQUOI ?

LUTTE CONTRE LE VOL

Êtes-vous favorable....

18) à l'implication la Police Municipale dans la lutte contre le vol en utilisant le fichier Bicycode pour rechercher les propriétaires des vélos marqués parmi les vélos retrouvés ?



OUI

NON

POURQUOI ?